



BIEN VIVRE A ROCHEFORT

Février 2025

Contacter la mairie

Téléphone 04 75 53 83 12

E-mail: contact@rochefortenvaldaine.com

Site internet: <http://www.rochefort-en-valdaine.com>

Jours et horaires d'ouverture au public

Lundi: de 9 h à 12h et 14H00 à 18H00

Mercredi: de 9 h à 12h et 14H00 à 18H00

Vendredi: de 9 h à 12h et 14H00 à 18H00

Samedi: de 9 h à 12h



LE MOT DU MAIRE



Chères Rochefortoises, chers Rochefortois,

Chères amies, Chers amis,

L'année 2024 aura été pour notre équipe municipale une année intense, marquée par une énergie débordante et une mobilisation constante. Nous avons couru après les subventions, multiplié les démarches administratives et mené à bien des réorganisations essentielles. Une année bien remplie, où le travail et la persévérance nous ont permis d'avancer concrètement. Nous entrons enfin dans la phase de réalisation de nombreux projets. Depuis 2020, les méthodes et organisations étatiques ont profondément évolué. Ce qui était simple autrefois est aujourd'hui bien plus complexe. Dans ce contexte, nous ne travaillons plus de manière isolée, mais en étroite collaboration avec de nombreux acteurs, collectivités, partenaires publics et privés – qui portent et cofinancent nos projets. Notre communauté d'agglomération joue également un rôle de plus en plus important, aligné avec les attentes de l'État, notamment sur les enjeux environnementaux, l'amélioration du cadre de vie et la mutualisation des moyens pour optimiser nos ressources. La sécurité reste une priorité absolue pour notre équipe. En 2024, nous avons engagé les dernières phases des travaux de défense incendie en lançant l'appel d'offre, avancé dans le Plan Communal de Sauvegarde, et préparons des exercices de gestion de crise, précisément en cas de feux de forêt. Nous voulons être prêts à affronter les éventuelles difficultés, toujours dans l'intérêt de la protection de notre village et de ses habitants, surtout en raison du changement climatique et des températures de plus en plus élevées.

Être maire et élu aujourd'hui, c'est bien plus qu'une fonction administrative. C'est un engagement pour valoriser notre village, attirer les financements nécessaires à son développement, veiller à ce qu'il reste calme, protégé et agréable à vivre. Nous avons toujours affirmé que nous ne ferions pas de politique partisane. Nous travaillons au-delà des clivages, pour le bien commun. Notre objectif est de développer le village avec mesure, tout en garantissant un avenir serein et bienveillant. Nous mettons un point d'honneur à travailler pour l'ensemble de nos habitants. Notre porte reste ouverte, nous sommes à la disposition de tous, si vous avez des questions, des doutes, venez nous parler, nous vous apporterons les réponses et soutiens pertinents.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour un village qui nous ressemble et dans lequel il fait bon vivre.

Bien à Vous,

Christel Falcone



**Vous
informer**



NOS ACTIONS

Réorganisation Municipale

Nous souhaitons vous présenter les membres de l'équipe qui œuvrent chaque jour pour notre commune. Depuis 2020, nous avons entrepris une réorganisation en profondeur des services municipaux afin de répondre plus efficacement aux besoins du village. À notre arrivée, la commune comptait deux secrétaires. Après réévaluation, nous avons opté pour une réorganisation axée sur la mobilité des anciens agents et le remplacement de certains postes, dans une démarche à la fois économique et moderne. Nous fonctionnons désormais avec un modèle axé sur la montée en compétences, permettant à chaque agent de se former régulièrement, d'être à jour sur les évolutions réglementaires et de contribuer à une dynamique d'évolution collective et plus motivante, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice communal en partageant ses compétences acquises dans ses expériences passées. Cette transformation marque une étape importante pour notre commune, en conciliant innovation, économie et collaboration au service des habitants.

Odile DUMONET, présente sur la commune depuis quatre ans, s'est distinguée par son engagement, sa motivation et son courage à reprendre la gestion communale après Dominique LOCHE. Afin de renforcer son rôle et de compléter le temps partiel d'Olga, nous lui avons confié une mission complémentaire, c'est pourquoi, dans un souci d'optimisation et d'adaptation aux nouvelles exigences numériques et administratives, nous avons procédé à cette réorganisation qui était nécessaire, et qui permet non seulement d'optimiser les ressources actuelles, mais aussi de préparer l'avenir en facilitant la transition pour les équipes futures.



Olga SCHNEIDER a rejoint l'équipe municipale en septembre dernier, en remplacement de Fabienne PERRIER, que nous remercions chaleureusement pour son investissement passé. Originaire de l'Est, mais habitant Montboucher sur Jabron, Olga apporte un regard neuf et bénéficie d'une solide expérience dans la gestion d'autres collectivités. Elle a choisi de s'investir pleinement dans notre village, où esprit rural rime avec dynamisme et ouverture au changement. Sa priorité immédiate sera de poursuivre la remise en ordre des dossiers, notamment dans le domaine comptable. Nous sommes convaincus que son professionnalisme et son engagement seront des atouts précieux pour accompagner la commune dans ses projets présents et à venir.



Julien DUVOID, que vous avez peut-être déjà croisé, est présent sur la commune depuis septembre également. Dans le cadre de l'amélioration et de la gestion technique de la commune, nous avons le plaisir de vous annoncer son embauche en tant que responsable technique. Son rôle consistera à gérer les aspects techniques du village et à s'occuper des dossiers administratifs liés à ses missions. Il aura également la charge de mettre en place des procédures claires et conformes, garantissant que la commune respecte les exigences administratives à l'avenir. Une partie de son travail se déroulera sur le terrain, notamment pour assurer l'entretien de nos infrastructures.



Nous leur souhaitons à tous trois, une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions et sommes convaincus que leur engagement et leur rigueur contribueront activement au développement de notre commune et à la réussite des projets à venir qui vont être nombreux.

**Vous
informer**



Attribution de subventions sur nos projets

Depuis plusieurs années, les méthodes d'attribution des subventions ont considérablement évolué, rendant le processus bien plus long et complexe. Depuis 2020, Il ne suffit pas de déposer des dossiers pour obtenir un versement l'année suivante.

Aujourd'hui, nous devons patienter tout en multipliant les démarches auprès des différentes instances pour obtenir les meilleurs taux de subvention possibles. Notre objectif reste de limiter l'impact financier pour la commune et pour vous, en réalisant autant que possible les travaux en régie, avec nos équipes, plutôt que de recourir systématiquement à des entreprises extérieures. Une gestion rigoureuse et transparente. Depuis le début de notre mandat, nous nous efforçons de mener à bien un grand nombre de projets ambitieux tout en préservant vos finances.

Parmi ces projets, actuellement en attente ou en cours de réalisation :

- Mise aux normes et sécurité incendie ;
- Acquisition de panneaux de signalisation grâce aux subventions liées aux amendes de police ;
- Études obligatoires pour la sécurisation des remparts du château et de certaines traversées de routes (Colombier, village) ;
- Réhabilitation énergétique de l'école et de la mairie ;
- Entretien courant de nos bâtiments publics ;
- Travaux réguliers sur nos chemins communaux et amélioration de la sécurité.

Ces dossiers, souvent complexes, nécessitent des études préalables, des validations administratives et l'obtention d'un financement à hauteur de 80 à 100 %. Ce n'est qu'une fois ces garanties obtenues que nous lançons les appels d'offres et les travaux. Un effort pour éviter toute hausse d'impôts. Notre priorité reste de ne pas alourdir votre fiscalité. Pour cela, nous investissons du temps et de l'énergie pour chercher des subventions adaptées à chaque projet. Cela implique parfois des délais supplémentaires ou le report de certains travaux, mais nous faisons ce choix pour préserver vos finances tout en poursuivant le développement et la sécurisation de notre commune.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien face à ces contraintes. Soyez assurés que nous restons pleinement engagés pour améliorer votre cadre de vie avec rigueur et transparence.

NOS ACTIONS

Gestion Budgétaire et Financière Communale

Notre équipe municipale s'engage à une gestion budgétaire rigoureuse et équilibrée, respectant les obligations légales, les principes fondamentaux de transparence, d'efficacité et de responsabilité financière. Nous assurons un suivi attentif des dépenses de fonctionnement et d'investissement, avec, pour cette année une comptabilité analytique et détaillée.



Toute dépense est analysée afin de garantir :

- Une maîtrise durable des charges,
- Une allocation optimale des ressources,
- Une adaptation aux besoins prioritaires de la population.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants et la compétitivité de la commune, les taux d'imposition locaux ne feront l'objet d'aucune augmentation. Notre budget communal est élaboré de manière à garantir un équilibre entre les recettes et les dépenses, tout en anticipant les aléas financiers. Une politique d'économies régulières est mise en œuvre pour dégager des marges de manœuvre budgétaires.

Pour cela, la commune s'engage à développer et réaliser des projets structurants pour son territoire, en respectant les délais et le budget alloués. Ces projets doivent être intégrés dans une vision d'avenir cohérente et durable, tout en préservant l'équilibre budgétaire. Nous vous avons présenté les projets précédemment, et cette démarche vise à renforcer la transparence et à favoriser la participation citoyenne.

Nous avons tous pour mission de surveiller et d'évaluer les politiques budgétaires afin d'assurer la pérennité financière de la commune tout en répondant aux besoins actuels et futurs des administrés.

**Vous
informer**



NOS ACTIONS

Communication auprès des Habitants, uniquement via Panneau Pocket

Il y a déjà deux ans, nous vous avons informé de notre volonté de modifier notre mode de communication afin de ne plus saturer vos boîtes mail personnelles. Suite à la demande des associations, nous avons mis en place un panneau lumineux, installé grâce au don de la commune de Saint-Marcel et Sauzet. Par ailleurs, nous avons également adopté l'application PanneauPocket, disponible sur téléphone portable. À compter du mois de mars, nous ne communiquerons plus par e-mail. Toutes les informations seront désormais diffusées via :

- Le panneau lumineux
- L'application Panneau Pocket
- Le panneau des associations, pour les événements sur la commune

Nous avons constaté que la communication reposait uniquement sur la mairie, ce qui représentait une charge très importante pour nos secrétaires, recevant tardivement les informations à diffuser créant des petits cafouillages, et parfois de l'agressivité envers elles. Par ailleurs, les délais étaient parfois contraints pour nous, en raison d'urgences administratives et municipales, ce qui pouvait entraîner des incompréhensions. Afin d'éviter ces difficultés, nous préférons désormais que chacun prenne en charge sa propre communication. Cela permettra d'assurer une meilleure réactivité et d'éviter d'éventuels soucis. Les associations partageront elles-mêmes leurs informations, qui seront également relayées sur ces supports. De plus, une liste des événements à venir sera imprimée avec les informations qui nous seront fournies et dans votre boîte aux lettres, afin que vous puissiez la conserver.

Nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez de l'aide pour installer Panneau Pocket sur votre téléphone. Cette application vous permettra de recevoir des alertes et de suivre les événements sur notre village.

Ainsi, vous recevrez uniquement les informations administratives et réglementaires importantes, tout en évitant une surcharge d'e-mails.

Merci de votre compréhension.

Remplir ses obligations légales de débroussaillage

Respecter les OLD

(Obligation Légale de Débroussaillage)

Un geste pour la sécurité de tous : Protéger son terrain, c'est aussi protéger le voisinage et limiter les risques pour notre environnement. Chaque propriétaire est tenu de débroussailler et entretenir les abords de son terrain pour prévenir les risques d'incendie. Des contrôles renforcés devront avoir lieu et la commune effectuera des vérifications régulières pour s'assurer de la bonne application de l'OLD. Nous avons régulièrement des plaintes et signalements de nos habitants s'angoissant chaque année d'un départ de feu en s'approchant de la période estivale.

Cette attention est primordiale pour nos communes boisées, et une volonté forte de la préfecture de nous faire respecter le contrôle et suivi du débroussaillage pour prévenir contre le danger des incendies cet été.

Alors voici des actions essentielles en automne et en hiver :

- couper la végétation buissonnante
 - couper les branches en contact avec ma maison, voire les arbres eux-mêmes s'ils en sont trop proches et quand c'est obligatoire afin qu'ils ne se touchent pas entre eux ;
 - élaguer les arbres conservés ;
 - supprimer les arbustes sous les arbres ;
 - couper les végétaux proches des constructions surtout pour les massifs décoratifs, ne pas utiliser de paillage végétal pour les allées ;
 - limiter l'importance des haies en largeur et en longueur et les éloigner des bâtiments ;
 - nettoyer les gouttières et éliminer les feuilles et aiguilles de pin ;
 - éloigner les réserves de bois
- et tout autre stock de combustibles des constructions ;
- veiller à bien éliminer les résidus végétaux en déchèterie.



**Vous
informer**

NOS ACTIONS

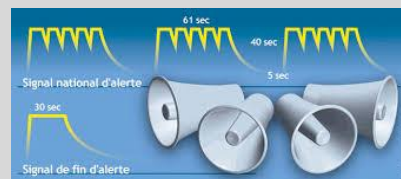
Une gestion responsable pour le chemin des Durands

Depuis plus de 15 ans, le dossier du chemin des Durand restait en suspens, sans aboutir à une solution satisfaisante pour tous. Notre équipe municipale a pris la décision de reprendre ce dossier complexe, en réévaluant les procédures existantes et en s'appuyant sur les conseils d'un avocat et de services juridiques divers. La municipalité s'est attelée à la tâche d'apporter son œil neuf à la situation. Grâce à cette démarche, nous avons pu relancer les travaux et rétablir le chemin communal dans sa configuration initiale, conformément au bornage réalisé en 2018. Ce bornage nous imposait de rétablir la voie telle qu'elle devait être, sans accepter de modifications qui auraient été contraires à l'intérêt général. Les travaux ont été menés en concertation avec les habitants concernés, et nous sommes heureux de vous annoncer que le chemin est désormais praticable. L'enrobé final sera posé prochainement, mais nous vous invitons dès maintenant à l'utiliser, ce qui permettra de stabiliser la surface et d'accélérer les dernières étapes de finition. Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience tout au long de ce processus. Ce chemin, enfin réhabilité, est un symbole de notre volonté de gérer les dossiers en attente avec efficacité et dans l'intérêt de tous.

Prochain dossier litigieux a resoudre ensuite, le hameau des Faures, et la mauvaise gestion foncière entre propriétaires et construction sur le domaine public de la commune non conforme a qui rien n'a été acté.

Sirène d'alarme

La commune souhaite acquérir une sirène d'alerte afin de garantir la sécurité de tous les habitants en cas de crise, couvrant les deux versants de notre territoire, et permettant un signalement audible par l'ensemble des habitants. Ce projet, essentiel pour renforcer notre dispositif d'alerte, sera réalisé grâce à des financements mixtes et nous recherchons des partenariats privés pour le soutenir et le voir aboutir. Avec votre appui, nous espérons concrétiser cette initiative d'ici 2025, renforçant ainsi la protection de notre village..



Gestion des fossés et des eaux de pluie : un travail collectif et des responsabilités partagées

Cette année encore, nous avons réalisé un travail conséquent en collaboration avec l'entreprise spécialisée dans le nettoyage des fossés. Ce travail est essentiel pour limiter les infiltrations d'eau de pluie et préserver l'état de nos infrastructures.

Nous restons particulièrement vigilants à la gestion des eaux pluviales, notamment celles provenant des parcelles agricoles. Les dégâts de ces eaux de pluie ne doivent pas peser sur le budget communal. Historiquement, les agriculteurs ont toujours pris en charge la gestion des eaux issues de leurs terrains. Si toutefois nous constatons une défaillance dans cette gestion, nous serons contraints de facturer les frais de nettoyage des fossés et des chemins, aux propriétaires concernés. Il n'est plus acceptable que la commune assume des coûts engendrés par des personnes n'y résidant pas ou ne prenant pas leurs responsabilités. Nous appelons chacun à faire preuve de bon sens et à contribuer à l'effort collectif. Ce n'est pas aux habitants de supporter les nuisances et les frais liés à des négligences extérieures.

Ensemble, soyons acteurs d'une gestion respectueuse et responsable de notre environnement.



**Vous
informer**



NOS ACTIONS

Pourquoi la commune adopte un système de chloration automatique pour la gestion de l'eau potable

La gestion de l'eau potable est une responsabilité essentielle de notre commune, directement liée à la santé et au bien-être de nos habitants. Ces dernières années, le cadre réglementaire concernant la qualité de l'eau potable a évolué, imposant des normes de plus en plus strictes. Face à ces exigences, il est devenu nécessaire de moderniser nos infrastructures pour garantir une eau de qualité optimale, conforme aux standards actuels. Après l'installation d'un système anticalcaire en 2022, l'optique de la sécurité et de la gestion de cette ressource répondant au cadre légal était une priorité pour nous. Nous ne pouvons plus agir à la légère. Il est temps d'être responsable, c'est pourquoi nous avons décidé d'implémenter un système de chloration automatique pour le traitement de l'eau potable. Ce choix repose sur plusieurs motivations :

- Fiabilité et efficacité : La chloration est une méthode éprouvée pour assurer une désinfection continue, éliminant les risques microbiologiques présents dans l'eau.
- Contrôle optimisé : Le système automatique permet de réguler précisément les doses de chlore, garantissant ainsi une eau saine, sans excès ni insuffisance.
- Conformité réglementaire : Cette modernisation répond aux exigences actuelles des autorités sanitaires, nous mettant à l'abri d'éventuelles non-conformités.

Pour information, nous vous rappelons le cadre réglementaire et transfert de compétences"

Selon la législation en vigueur, notamment la loi n° 2018-702 du 3 août 2018, les compétences en matière d'eau potable ont été transférées aux agglomérations au 1^{er} janvier 2020, avec une possibilité de transfert a été acté sur le mandat précédent. Nous avons depuis une tolérance de la maintenir en régie communale par la volonté du Président Julien Cornillet jusqu'au 31 décembre 2025. Bien que la gestion de l'eau potable soit encore sous notre responsabilité communale,

nous anticipons ces évolutions en modernisant dès à présent nos infrastructures. Cette démarche vise à assurer une transition harmonieuse, malgré le transfert de compétences ou maintien de sa gestion technique, tout en garantissant une qualité d'eau irréprochable pour nos concitoyens.

Nous comprenons l'importance que revêt pour vous la gestion de l'eau potable et la confiance que vous nous avez accordée en choisissant de maintenir, autant que possible, cette compétence en gestion communale. Certains d'entre vous craignaient qu'un transfert de cette responsabilité puisse entraîner une perte de qualité de notre eau. Depuis le début de notre mandat, nous avons œuvré avec détermination pour préserver cette gestion communale, tout en nous assurant que, dans les années à venir, la qualité de l'eau reste irréprochable et la gestion simplifiée.

Ces quatre dernières années, nous avons réalisé d'importants investissements:

- L'installation d'un système anti-calcaire pour améliorer le confort des usagers.
- La mise en place d'une gestion automatisée et d'un contrôle rigoureux de la qualité de l'eau.

Ces efforts s'inscrivent dans une vision durable et protectrice, pour que lorsque cette gestion technique sera transférée à Montélimar Agglomération, toutes les conditions soient réunies pour garantir une transition sereine et satisfaisante pour chacun.

Nous avons également bénéficié d'un réseau en bon état, fruit du travail consciencieux des précédents élus. Nous avons poursuivi cet engagement en modernisant nos infrastructures avec des technologies avancées et adaptées. Lorsque le moment viendra de transmettre cette responsabilité à un prestataire, nous aurons mis en place tous les moyens nécessaires pour assurer la pérennité de la qualité de l'eau et la satisfaction des usagers.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez régulièrement.

**Vous
informer**



Bilan annuel des actions de la gendarmerie sur la commune

La sécurité de notre commune demeure une priorité partagée entre les services de gendarmerie et la municipalité. À travers ce bilan annuel, nous souhaitons vous informer des efforts réalisés pour garantir votre tranquillité au quotidien, garantie par notre brigade de La Bégude de Mazenc.

Présentation des chiffres

Au cours de l'année écoulée, la gendarmerie a effectué 13 heures d'interventions sur la commune contre 67 l'année dernière, répondant notamment à des situations liées aux domaines : cambriolages, enquêtes sur mœurs, conflits familiaux ou de voisinages, etc...

- Les chiffres de la sécurité montrent la baisse des interventions par rapport à l'année précédente pour les incivilités, accidents,
- Les patrouilles renforcées sur la commune ont permis de traiter 10 signalements de manière efficace au lieu de 15 l'année dernière.
- Parmi les interventions marquantes, on peut citer par exemple: la prévention routière, sécurisation d'événements spéciaux, Patrouille en période de truffe, contrôle et patrouille hebdomadaire sur le Radar de l'armée avec 199 heures de présence sur la commune,
- La lutte contre les vols et dégradations s'est traduite par 11 opérations de contrôle réalisées en partenariat avec la gendarmerie.

C'est pourquoi nous remercions les forces de gendarmerie pour leur vigilance et leur engagement au service de notre commune. Nous encourageons chacun à continuer de signaler tout comportement suspect afin de maintenir un cadre de vie serein. Ensemble, restons mobilisés pour la sécurité de tous. Aujourd'hui nous dépendons de la COB (Communauté de Brigades) de MONTELIMAR. (Brigade mère Montélimar et brigade fille La bégude). Selon les permanences, Montélimar interviendra sur Rochefort en prendra en charge les dossiers. N'hésitez pas à signaler immédiatement tout fait anomal auprès de la gendarmerie, c'est une action que la commune ne peut faire à votre place, car elle doit être réalisée par le témoin.

Gagnons, ainsi du temps et donc de l'efficacité à permettre de résoudre parfois une enquête en cours sur les communes limitrophes.

NOS ACTIONS

Stationnement gênant

Nous souhaitons rappeler à tous que le stationnement sur la route principale de notre lotissement, rue de la Chapelle, est strictement interdit, c'est une route, très empruntée, et cela créer une vraie insécurité. Cette interdiction, respectant le code de la route, est importante pour garantir la sécurité de tous les usagers, en particulier celle de nos enfants. En effet, un véhicule mal stationné réduit considérablement la visibilité et augmente le risque d'accidents.

Chaque propriété du lotissement dispose, par obligation, d'au moins deux places de stationnement privatives. Nous vous invitons donc à utiliser ces emplacements pour vos véhicules. Si vous recevez des visiteurs, merci de leur indiquer de se garer sur les parkings prévus à cet effet ou devant votre domicile, sans gêner la circulation.

Nous avons jusqu'à présent été épargnés par des incidents graves, et il est de notre responsabilité collective de faire en sorte qu'il en reste ainsi.

Pour préserver la sécurité et la tranquillité de notre cadre de vie.
Soyons Tous Acteurs !



**Vous
informer**

20 ans du parc Eolien

En partenariat avec la **CNR** et la commune de Montjoyer nous avons organisé une journée portes ouvertes du parc éolien le samedi 12 octobre. L'occasion unique de découvrir les coulisses de cette installation regroupant de 23 éoliennes. Il y a 20 ans c'était un projet d'envergure, qui était porté par deux élus courageux, ce choix d'implantation et cette volonté d'utiliser l'intensité des vents qui est observée sur cette crête, était un choix judicieux, une évidence géographique. Un parc qui bénéficie au territoire de Montélimar Agglomération, la **CNR** qui est un partenaire majeur des ENR, poursuit son engagement en faveur de l'environnement et de la transition du territoire avec plusieurs initiatives marquantes en projet, dont le renouvellement du parc encore plus vertueux est en cours de réflexion et prendra du temps. De nombreuses contraintes aujourd'hui sont imposées et mettent en péril le repowering des éoliennes. De nombreuses réunions seront proposées quand le calendrier le permettra et si une modification de l'installation initiale est envisagée, mais à ce jour, un gros problème met en cause ce nouveau projet, à savoir la compatibilité avec la proximité de ce nouveau radar de l'armée, avec le risque d'un refus de ce projet par l'armée. N'ayons pas honte de rappeler que notre collectivité bénéficie de retombées financières sur un tel projet, via les différentes taxes telles que la Cotisation foncière des Entreprises, la Taxe foncière et la CVAE, au titre de l'IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux), répartis entre les 2 communes, la communauté de commune, et l'agglomération ainsi que le département de la Drôme.

Merci à l'équipe de la **CNR** avec qui c'est un réel plaisir de collaborer et à toute l'aide qu'ils apportent à notre village en sponsoring.



NOS ACTIONS

Fête des voisins : partage et bienveillance au rendez-vous !

La fête des voisins est avant tout un moment de partage et de convivialité, une belle occasion de se rassembler, d'échanger et de renforcer les liens entre habitants.

Nous espérons cette année que nous pourrions vous proposer cet événement qui nous tient à cœur depuis longtemps, pas de Covid, tempête, pluie ne nous fera pas reculer et nous souhaitons vous inviter à participer à cette soirée conviviale sur la place Notre Dame des Victoires. L'objectif est simple : créer du lien et célébrer le vivre-ensemble dans un esprit positif. Nous souhaitons rappeler que cet événement se veut fédérateur et bienveillant. Les mésententes ou divergences qui pourraient exister sur la commune ne doivent pas entrer en considération ici. Nous espérons que chacun saura contribuer à faire de cette soirée un moment chaleureux et agréable pour tous.

Nous vous donnons rendez-vous fin mai, dans la joie et la bonne humeur, pour partager ce moment unique entre voisins !



Une Mutuelle avec la Région

Vous recherchez une mutuelle à prix attractif ?

La Région lance Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs. Fabrice Pannekouke, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose cette mutuelle santé ouverte aux habitants du territoire. Une offre spéciale pour les étudiants à partir de 20 € par mois est notamment proposée !

Plus d'informations : <https://pulse.ly/tcbjsrvaua>

Une question ? 04 2800 2800 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).



**Vous
informer**

Préservons ensemble le calme de notre village

Notre village est un lieu de tranquillité apprécié de tous, et nous souhaitons que cette sérénité soit préservée. Toutefois, il arrive que des nuisances sonores perturbent ce calme. Avec l'arrivée de l'été, des animations auront lieu sur notre village et en ce qui concerne le restaurant, qui lui, bénéficie d'une réglementation particulière. Nous avons échangé avec son responsable afin qu'il prenne en compte l'importance du calme qui règne dans notre village. Si le bruit devenait difficilement supportable, n'hésitez pas à lui en parler directement. Il est à l'écoute et fera de son mieux pour s'adapter.

Par ailleurs, rappelons que les nuisances sonores ne se limitent pas

aux soirées. Un bruit répétitif, qu'il provienne d'un chien, d'un coq ou d'autres sources, peut également être gênant à tout moment de la journée. Alors, soyons attentifs à nos voisins et agissons avec bienveillance pour que chacun puisse profiter pleinement des beaux jours sur sa terrasse ou dans son jardin.

Avec un peu de respect et de dialogue, nous pourrions vivre ensemble

dans l'harmonie et continuer d'apprécier notre beau village.

Merci à tous pour votre compréhension et votre collaboration, nous aimerions ne plus avoir à jouer les méchants pour vous en faisant des courriers ou en devant passer des appels téléphoniques tard le soir !

Respect de la propreté des espaces publics

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux de ramasser les déjections de leurs compagnons dans les lieux publics afin de préserver la propreté et l'hygiène de notre commune.

Merci de veiller à ce que vos animaux ne restent pas à l'extérieur s'ils ont tendance à aboyer en votre absence, pour éviter de perturber la tranquillité de vos voisins. En cas de problème, n'hésitez pas à aborder gentiment vos voisins pour trouver une solution conviviale avant de solliciter la mairie.

Nous vous l'assurons et c'est ce qu'ils nous disent, qu'ils sont prêts à discuter et à vous rendre service.



Gestion numérique du cimetière : une modernisation indispensable

Dans un souci d'amélioration continue et pour éviter tout désagrément, la commune a pris la décision de moderniser la gestion de son cimetière en adoptant un système numérique.

En travaillant jusqu'à présent sur une version papier, nous avons failli connaître une situation délicate : une urne a failli être déposée sur un emplacement déjà occupé. Cette erreur aurait pu être lourde de conséquences. Conscients de l'importance de préserver la sérénité des familles, nous avons décidé d'agir en intégrant un logiciel informatique de gestion des cimetières. Ce nouvel outil permettra un suivi rigoureux et précis, avec un découpage clair par parcelles, afin de simplifier les démarches des pompes funèbres et d'éviter toute confusion. L'ère numérique s'impose comme une solution moderne, fiable et adaptée à nos besoins actuels.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette transition se fasse rapidement et dans les meilleures conditions, en laissant derrière nous les vieux plans papier parfois dépassés. Grâce à cette initiative, nous garantissons une gestion conforme et respectueuse pour tous.

Dans le même temps, nous lancerons une campagne de récupération des tombes abandonnées.



**Vous
informer**



Entretien des chemins forestiers

Nous avons la chance d'avoir eu le passage gratuit de l'association DROME 4X4 PASSION et DECOUVERTE sur notre commune pour recréer des chemins communaux. L'objectif étant de faciliter l'accès et le passage des véhicules de secours sur les chemins, situés au niveau de la crête sous le château. Ce travail était indispensable. Ils feront du repérage et petit élagage dans un premier temps en vue d'un travail plus lourd ensuite sur les chemins municipaux sélectionnés avec nos amis de L'amicale Des sapeurs-Pompiers de La Valdaine. Je vous le disais précédemment, nous allons enclencher la deuxième phase de notre défense incendie (DECI) pour couvrir près de 90 % du territoire de la commune grâce aux aides de l'État. Il était donc normal de nous occuper également de nos chemins ruraux, envahis par la végétation sans entretien régulier depuis de nombreuses, trop nombreuses années. Merci à notre préfet de la Drôme de nous permettre de sécuriser la commune, boisée et donc sensible par l'attribution des subventions pour la totalité de ce projet. Rochefort étant la seule commune ayant bénéficié de cela. Un grand merci à mon ami Pascal Tournillon, sa compagne Rosy Hercule et ses amis pour ce partenariat et cette bienveillance pour notre commune ainsi qu'à l'association CODEVER, venue sur place pour réfléchir à une future « journée des chemins » pour prolonger cette action fin février.

Et bien évidemment Merci à nos adjoints Yves et Pascal pour avoir « crapahuté » pour réaliser le parcours.

La distribution des colis pour les seniors

Elle a eu lieu cette année encore et les habitants qui avaient réservé leur colis ont pu le récupérer auprès des élus, dans une ambiance conviviale. Ce fut un grand bonheur de les accueillir autour d'un café. Pour certains, ce petit geste apporte un réel réconfort moral, particulièrement pour les personnes seules, en leur offrant un moment qui les rapproche de l'esprit festif. Nous remercions chaleureusement Véronique pour l'organisation et la mise en place de cet événement. Le choix des paniers a également été très apprécié. C'est une action qui reflète bien l'aspect chaleureux et solidaire de l'initiative en soutien à nos aînés qui font l'effort de réclamer ce petit présent en nous permettant d'échanger avec eux lors de cette distribution.

NOS ACTIONS

Inauguration de la crèche privée

C'est avec un immense plaisir que nous avons participé à l'inauguration de cette crèche privée, un projet précieux pour notre commune. Nous avons salué la détermination de [Nom de la porteuse du projet], qui a su concrétiser cette initiative avec passion et engagement. Cette crèche a apporté non seulement un cadre bienveillant pour nos enfants, mais a également contribué à la dynamique économique locale. Nous lui avons souhaité beaucoup de succès et une stabilité durable dans cette aventure entrepreneuriale. Félicitations à toute l'équipe et bon courage pour la suite !

Rénovation du toit du garage au colombier

Nous valorisons pleinement les actions des associations c'est pourquoi nous allons continuer à utiliser le garage, impasse des chevaux au hameau du colombier. Le comité des fêtes et l'Acroch en avait la jouissance pour stocker leur matériel pour leur permettre de mener à bien leurs activités. La mise en état et la sécurisation du bâtiment offrira une plus grande tranquillité d'esprit et un environnement plus sûr pour les habitants de cette rue.



Décoration de Noël

Si vous souhaitez vous décharger de vos décorations de Noël extérieures, nous serions ravis de leur donner une nouvelle vie !

Dans le cadre de notre projet d'embellissement, nous prévoyons d'étendre les décorations de Noël à d'autres secteurs de la commune l'année prochaine. Nous remercions chaleureusement Véronique PAGNY, qui se chargera de cette collecte, et pour son engagement au service du bonheur visuel de tous. Pour toute information sur la manière de transmettre vos décorations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Ensemble, créons une ambiance féérique pour les fêtes à venir !

**Vous
informer**

Phase 2 des travaux des remparts : des avancées attendues malgré les contraintes

La commune poursuit ses efforts pour mener à bien la deuxième phase des travaux de sécurisation des remparts du château. Nous attendons actuellement l'obtention de 100 % des subventions de l'ensemble des organismes sollicités. Par ailleurs, le Département de la Drôme doit encore confirmer sa participation à hauteur de 60 % pour ces travaux, estimés à un maximum de 260 000 €.

Malgré toute notre volonté d'avancer, des contraintes supplémentaires ont été imposées par les services instructeurs. L'intervention d'un écologue a été requise pour assurer la protection de la faune présente sur le site, rallongeant les délais. Par ailleurs, les préconisations des Bâtiments de France ont complexifié l'organisation des travaux, rendant cette deuxième phase bien plus ardue que la première.

Nous restons néanmoins mobilisés avec l'objectif d'ouvrir le site au public dès le printemps, une fois les travaux achevés. Ce projet demeure une priorité pour la valorisation de notre patrimoine communal.



Soirée Détente avec SAS Rochefort

L'association SAS a récemment organisé une soirée détente sur le principe de la fête des voisins, invitant la population à se rassembler pour un moment de partage et de convivialité, sans autre enjeu que celui de passer un agréable moment ensemble. Cette initiative a rencontré un vif succès, avec une participation nombreuse des habitants. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont répondu présents et contribué à faire de cette soirée un véritable moment de bonheur collectif. Au-delà de ce temps convivial, cette soirée était également l'occasion de remercier tous les habitants qui soutiennent l'association et bénéficient de ses actions dans le cadre des activités d'aide sociale. Un bel exemple de solidarité locale qui témoigne de la force des liens dans notre communauté.

Merci encore à l'association SAS pour cette belle initiative et à tous les participants pour leur engagement !



NOS ACTIONS

Installation de Structures de Défense Incendie

Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité de nos habitants, la commune va entreprendre des démarches auprès de propriétaires privés afin d'acquiescer la mise à disposition de petites portions de parcelles foncières. Ces terrains seront utilisés pour installer des structures de défense incendie, dans l'intérêt général de leur quartier. Ces aménagements, indispensables pour la protection de notre village et de ses quartiers, permettront d'améliorer significativement notre capacité à répondre rapidement et efficacement aux risques incendie. Une fois les accords officiels obtenus auprès des propriétaires concernés, nous lancerons les travaux. Au total, 14 points stratégiques seront déployés sur l'ensemble de la commune, offrant ainsi une couverture pour près de 90 % de nos habitants. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté constante de renforcer la sécurité et la résilience de notre territoire face aux défis environnementaux. Ce projet n'aurait pu aboutir sans le soutien de l'ETAT qui nous a octroyé 80 % de subvention. Rochefort en valdaine est la seule commune à avoir eu cet accord et nous sommes très fiers de pouvoir offrir prochainement cette sécurité à nos habitants.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet essentiel. Merci à toutes et tous pour votre compréhension et votre soutien dans cette démarche collective.



**Vous
informer**

Inscription sur les listes électorales : Pensez-y

Les élections approchent :êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales ? Voici les principales informations à retenir :

Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne majeure de nationalité française.
- Les citoyens de l'Union européenne peuvent voter aux élections municipales et européennes en s'inscrivant sur les listes électorales complémentaires.

Quand s'inscrire ?

Jusqu'au 31 décembre pour voter aux élections de l'année suivante.

Toutefois, une inscription tardive est possible dans certains cas (déménagement, obtention de la nationalité, majorité acquise après le 31 décembre, etc.).

Comment s'inscrire ?



Pour toute question ou assistance, contactez la mairie

Parcours de Citoyenneté : Recensement des Enfants de 16 Ans

Le parcours de citoyenneté est une étape clé pour les jeunes citoyens français. Il commence dès l'âge de 16 ans par le recensement citoyen. Ce processus est obligatoire et constitue la première étape vers la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement est nécessaire pour :

- Être convoqué à la JDC.
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans.
- Pouvoir s'inscrire à certains concours ou examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

Pour toute question ou assistance, contactez la mairie



NOS ACTIONS

Une journée en mode Système D

L'organisation complexe pour mes adjoints avec l'installation des panneaux électoraux eu égard du nombre de liste pour les Élections européennes du 9 juin dernier afin de se conformer aux règles de l'affichage électoral.

Ce n'était pas gagné, mais la solution était plutôt sympathique finalement.

Du panneau électoral au panneau de chantier, mais tous identiques, comme demandé !!!

Nous attendions maintenant avec impatience les 38 affiches, mais ils n'avaient même pas fait l'effort de venir apposer le tract électoral.



Un Partenariat Gagnant pour un Nouveau Panneau Lumineux

Nous sommes ravis d'annoncer l'installation d'un panneau lumineux à proximité de la chapelle, une réalisation rendue possible grâce à la généreuse donation de la commune de Saint-Marc-lès-Sauzet. Ce partenariat fructueux nous a permis de concrétiser un projet longtemps souhaité par les associations, tout en maîtrisant parfaitement les coûts. En effet, seul le raccordement électrique a été nécessaire, et l'emplacement choisi, bien que différent de celui envisagé initialement, a permis de réaliser une économie substantielle. Grâce à cette démarche, nous avons évité des frais estimés à près de 10 000 €. De plus, en optant pour un panneau reconditionné, nous avons fait un choix durable et responsable, qui s'inscrit dans une logique de préservation environnementale et de bonne gestion financière. Nous remercions chaleureusement la commune de Saint-Marc-lès-Sauzet pour son précieux soutien, ainsi que nos collègues élus et amis, dont la collaboration et la confiance ont été essentielles à la réussite de ce projet. Ce partenariat est la preuve que des relations amicales et constructives peuvent mener à de grandes réussites pour nos collectivités. Ce panneau lumineux devient désormais un outil de communication visuelle efficace, au service de tous, et un symbole de coopération et de bon sens économique. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réalisation !

**Vous
informer**

Le Ruisseau de Cîtelles

Ce petit ruisseau est en grande forme et nous lui souhaitons tous les étés, de nous fournir cette ressource inestimable, alors venez la découvrir, ou la redécouvrir, avec respect des lieux propice à la détente....

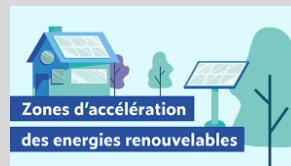
Une randonnée à faire, sans difficulté, qui alterne des passages frais en sous-bois et de larges pistes dégagées sur le plateau. Vous passerez par le hameau de Cîtelles avec sa petite chapelle et sa cascade accessible uniquement par le dessus. Le retour se fait en longeant le ruisseau qui vous permettra de vous rafraîchir par endroits l'été.

Le parcours traverse quatre fois la rivière à l'aide de petits ponts ou de gros cailloux. Très agréable à faire à toutes les saisons, même si l'été, les pauses au bord de l'eau sont encore plus appréciées.



Zone d'accélération ENR

Suite à une consultation citoyenne, la commune a décidé de délibérer sur l'identification de zones d'accélération afin de mieux répondre aux attentes des habitants propriétaires privés fonciers en matière de transition énergétique. Ces zones permettront de favoriser l'implantation de projets de production d'énergies renouvelables, tout en respectant les orientations définies par les documents d'urbanisme, en répondant aux obligations de l'état Identifier une zone d'accélération présente de nombreux avantages : les projets bénéficieront d'une meilleure acceptabilité locale, d'un cadre réglementaire simplifié, et d'une planification adaptée pour garantir un développement harmonieux et durable. Cette démarche s'inscrit dans une vision partagée du développement durable, en conciliant aménagement du territoire et transition écologique pour le bénéfice de la communauté., une fiscalité favorable, et un allègement des procédures administratives seront proposés.



Vide grenier du Comité des fêtes

La municipalité remercie chaleureusement le comité des fêtes pour avoir l'organisation cette année encore, du vide- grenier sur la place Notre-Dame-des-Victoires. Une réorganisation interne a eu lieu au sein de l'association, et nous les remercions pour leur engagement à maintenir leurs activités.

NOS ACTIONS

Une semaine sportive pour nos enfants du RPI

L'ouverture des Jeux Olympiques 2024 a donné des idées à la commune d'Espeluche et Stéphane DUFFRENE, co-président du club de foot Union Sportive Vallée Jabron (USVJ) et de Nicolas LAURENT, conseiller en charge des sports à la mairie d'Espeluche. La commune qui avait organisé une semaine dédiée aux sports, en lien avec Paris 2024, pour leurs jeunes élèves de primaires avec nos écoles de La Touche, Portes-en-Valdaine et Rochefort-en-Valdaine car nous n'avons pas la chance d'avoir de structures sportives adaptées vu le nombre d'enfants dans nos écoles.

C'est au total 60 enfants qui ont participé aux activités, différentes chaque jour, avec notamment au programme football, tennis, karaté ou encore gym, encadrées par les associations telles que USVJ, Karaté Do 26, ASPTT Montélimar/Espeluche et Sportez-vous bien. Avec le maire d'Espeluche, nous étions présents pour remercier les enfants de leur participation mais également les maîtresses qui toute la semaine participent également à ce challenge sportif rassembleur qui a mis à l'honneur les valeurs du sport olympique et paralympique. Les élèves de CE1 et CE2 de Rochefort en valdaine en ont profité pour apporter avec eux le fruit de leur travail pour le concours national de création pour les JO, à savoir une affiche autour du foot olympique.



**Vous
informer**



Remerciements à l'équipe pédagogique du Périscolaire

Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à l'ensemble de l'équipe pédagogique du Périscolaire pour leur travail exceptionnel et leur dévouement. Des ateliers de qualité sont régulièrement proposés aux enfants du RPI, contribuant ainsi à leur épanouissement et à leur développement. Sous la responsabilité de la directrice Angélique FAQUIN, l'équipe composée de cinq personnes gère avec professionnalisme la cantine ainsi que la garderie du matin et du soir. L'animation et l'encadrement des enfants sont réalisés avec soin et attention, permettant à chacun de profiter pleinement de ces moments.

Merci encore à l'équipe pour leur travail exceptionnel et leur implication auprès des enfants du RPI.

Un grand merci pour une belle fête des écoles !

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe pédagogique du RPI de la Valdaine et l'équipe du périscolaire pour la magnifique fête des écoles organisée à Rochefort-en-Valdaine en cette fin d'année scolaire. Comme chaque année, cet événement a été une grande réussite, comblant de joie les enfants et les parents venus nombreux. Votre investissement, votre créativité et votre dévouement ont permis de créer un moment inoubliable pour tous. Un immense bravo à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau projet !



Assemblée Générale de l'association des livres et Vous

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'Association pour son engagement lors de l'Assemblée Générale de la bibliothèque. Cette association joue un rôle essentiel dans la promotion de la lecture auprès des plus jeunes. En effet, elle assure une permanence mensuelle à la Maison des Associations, mettant à disposition des livres pour les deux classes de l'école. Grâce à leur dévouement, les enfants ont accès à un véritable trésor littéraire qui les aide à développer leur goût pour la lecture dès le plus jeune âge. Nous saluons cette belle initiative, qui contribue à développer l'imaginaire et enrichi les connaissances des enfants, tout en leur ouvrant les portes du plaisir de lire. Merci à l'association pour son investissement précieux et pour ces beaux moments de partage qui soutiennent l'épanouissement des plus jeunes lecteurs de notre commune. Parce que la lecture est une clé pour l'avenir, continuons à encourager et à valoriser ces actions qui nous rapprochent autour des livres et des mots.

NOS ACTIONS

Partageons , un rendez-vous mensuel !

L'Association Partageons, fondée par Léonie Champestève et un groupe d'habitants enthousiastes, a pour objectif de renforcer les liens entre les habitants de notre commune. Chaque mois, elle organise une soirée conviviale à la Maison de l'Association ou au foyer, ouverte à tous. L'idée est simple : chacun apporte une spécialité culinaire à partager, permettant ainsi d'échanger, de découvrir de nouvelles saveurs et de tisser des liens dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Ces soirées sont un bel exemple de solidarité et d'entraide. N'hésitez pas à vous joindre à ces moments d'échanges et de convivialité. Venez nombreux et apportez votre sourire, votre curiosité et une petite spécialité à partager !



**Vous
informer**



Rallye de l'écureuil

Il a eu lieu et a été une grande réussite, et je remercie l'ASA MONTELIMAR de pouvoir faire profiter à nos habitants la venue de ces voitures. Nous ne sommes pas tous de grands fans des rallyes, pour autant, nous trouvons qu'il est important d'apporter et de maintenir ses activités sportives sur nos territoires. Pour les détracteurs qui disent que le rallye ça pollue !! Oui c'est vrai, mais nous avons fait ce choix de l'accueillir malgré tout, en nous disant que dans notre petit coin de paradis, bien arboré, et les réflexions en cours par l'association pour la compensation à mettre en place, c'était envisageable. Il serait bon vque les Maires autour des spéciales valident les emplacements pour recevoir les parcs fermés et d'assistances sur leur territoire, ainsi, ils n'auraient pas à venir de si loin, à Rochefort en valdaigne ou à Montélimar et il y aurait moins de parcours de liaison sur route donc, encore moins de Pollution !!!

Si à Rochefort en valdaigne, la végétation compense un peu plus qu'ailleurs certainement, cela permet - une très grande attractivité en faisant connaître notre village, notre site médiéval, et l'association ACROCH qui gère son accueil bénévolement depuis plus de 45 ans, au comité de fêtes qui a organisé une buvette, et de faire des bénéfices pour leur associations - de proposer une occupation aux habitants en regardant les voitures passer dans les spéciales du Colombier, lieu mythique pour la course automobile- d'aider notre pizzaiolo, de faire le plein vendredi soir, et au restaurateur d'augmenter le nombre de couverts retenus et d'avoir des chambres réservées.

Ce week end là, nous avons rencontré des bénévoles qui nous enrichissent par leur passion. Nous regrettons que des Maires refusent de les accueillir, au risque de ne faire cesser cette activité de loisirs automobile, qui pour le coup, est importante pour de nombreux passionnés.

Merci Jean Pierre Mauveaux et son équipe. RDV pour la prochaine édition le vendredi 30 mai 2025 pour les prologues sur notre commune... Nous les accueillerons pour le plaisir des passionnés, dans la réalisation de ce rallye National.



NOS ACTIONS

Journée Moto Auto Anciennes S.A.S Rochefort

Comme le temps passe vitemême en voiture ancienne pour Rochefort en valdaigne. L'association SAS Rochefort a organisé son 1er rassemblement Auto rétro -Moto-Mob sur le village, grâce à une superbe organisation mise en place par 40 bénévoles. Une réussite au-delà de leur espérance, et qui donc verra à nouveau le jour pour le plaisir de tous, le 25 mai 2025. Si vous souhaitez faire parti de l'aventure, n'hésitez pas à devenir bénévole pour la journée en les contactant.



Montée Historique du Colombier

Nous avons eu le plaisir de voir se renouveler la montée historique du colombier, portée par l'association Drome Auto Passion de Rochefort en valdaigne. Une belle organisation avec une équipe de bénévoles au top mené d'une main de maître par son responsable Frédéric CORNEO et un projet à venir encore plus démentiel qui servira à notre territoire ...allez, on y croit !!!

Intoxication au monoxyde de carbone

Avec la baisse des températures, soyez vigilants face au risque d'intoxication au monoxyde de carbone !

C'est un gaz toxique incolore, inodore et non irritant ce qui le rend imperceptible.

Même en hiver, pensez à aérer régulièrement votre habitation.

**Vous
informer**



Accueillir les scouts : une belle tradition à Rochefort-en-Valdaine

Notre commune poursuit avec plaisir l'accueil des scouts qui choisissent Rochefort-en-Valdaine pour organiser leurs camps, en collaboration avec l'association Acroch. Monsieur SWIDER, très impliqué depuis de nombreuses années dans cette confédération avec son fils, avait mis généreusement à disposition sa parcelle pour les accueillir. Chaque année, c'est une joie de recevoir ces jeunes accompagnés d'un projet pédagogique enrichissant. Cette année, pas moins de 60 jeunes scouts ont participé à des travaux légers sur le site médiéval, contribuant à la valorisation de notre patrimoine. Après 2 semaines de séjour et de travail intense au château, notre troupe de scouts (20 encadrants et 60 scouts) ont conduit plusieurs chantiers, parmi ceux-ci :

- le tracés d'un chemin de rando jusqu'à la ruine de la chapelle Sainte Agathe dans le vieux village sous le château,
- La création d'un massif de plantes ou spirale aromatique,
- Le nettoyage des lierres envahissant le pied du donjon et la salle des communs,
- De nombreux débroussaillages et nettoyages divers.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement, ainsi que les bénévoles de l'association qui encadrent ces activités avec rigueur et bienveillance, veillant à ce qu'aucune nuisance ne soit occasionnée. Ces jeunes, dynamiques et respectueux, apportent une belle énergie à notre village. Leur présence annuelle illustre à quel point il fait bon vivre à Rochefort-en-Valdaine Et, tout cela est possible maintenant grâce à Monsieur LEDOUCHE, qui propose gracieusement aux jeunes d'utiliser l'ancien camping pour accueillir nos jeunes.



Avec Nos ASSOCIATIONS

Programme de la saison sur le site internet par l'ACROCH

A télécharger sur leur site internet, pour connaître les dates et événements de l'association, organisés par les bénévoles de l'association ACROCH

l'Assemblée Générale de l'association ACROCH

qui s'est tenue le samedi 14 décembre où il était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de discuter des projets à venir et de prendre des décisions pour l'avenir de l'association.

Une bien belle soirée clôturée par un cassoulet préparé par les bénévoles.



Le concert du groupe Kaluwo

le 12 juillet 2024 au château où petits et grands ont pu écouter le groupe musical de Christophe BEGAUD. Une soirée dynamique et animée où petits et grands ont pu danser aux rythmes dynamiques de notre Christophe Local

Récital de Coline Serreau et Reta

Cette année encore la compagnie, accompagnée au piano par Dimitri GELAS dans " La belle histoire de Coline Serreau" à 20h toujours à La Chapelle.

Concert Mirandolina

La compagnie "La Mirandolina" fidèle à l'association Acroch proposait de découvrir "Recitaliano", un récital de chansons populaires italiennes, avec Olivia Nason au chant et Alberto Nason à la guitare.

Exposition champignons

Compte tenu des travaux en cours sur le site du château, l'exposition s'est déroulée dans la salle du foyer à la mairie de Rochefort en Valdaine. Les passionnés peuvent se présenter avec leur cueillette aux mycologues passionnés, eux aussi, qui se sont fait un plaisir de les renseigner.

Banquet médiéval

Le 14 juillet 2024 a eu lieu le traditionnel repas médiéval. C'est avec grand plaisir que nous avons été accueillis par les membres de l'ACROCH pour ripailler entre amis. La nouvelle châtelaine et son nouveau châtelain ont, comme le dicte la coutume, été intronisés. Nous avons pu voir honorer Gislaine Lambert et Bertrand Bonnefoy.

**Vous
informer**

Groupe WhatsApp Rochefort Solidaire et page Facebook Rochefort en valdaine

Suite à la première vague de la COVID-19, nous avons créé ce groupe WhatsApp avec l'aide de quelques anciens élus municipaux et bénévoles de la commune. À cette époque, il s'agissait de répondre à un besoin urgent : fabriquer et distribuer des masques lorsque ceux-ci étaient introuvables, et que rien n'était engagé pour aider nos habitants.

Ce groupe a été un précieux outil de solidarité locale. Depuis, il a évolué pour devenir un espace d'entraide et de partage entre les habitants. Pendant la pandémie, il a permis de coordonner la distribution de masques, mais aussi de denrées alimentaires comme du sucre ou du beurre, ainsi que de proposer des services ou du matériel à ceux qui en avaient besoin. Cependant, Christel Falcone, administrateur de ce groupe personnel, tient à rappeler certains principes fondamentaux pour son bon fonctionnement.

-Ce groupe a été construit au fil du temps avec des habitants bienveillants et impliqués. Les personnes toxiques ou cherchant à semer des conflits ne sont pas les bienvenues.

- Tolérer le racisme, la haine, ou tout comportement irrespectueux ne seront pas tolérés. Nous avons le droit de ne pas être d'accord, mais les débats doivent rester constructifs et ne pas générer de polémiques inutiles.

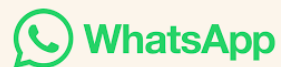
Heureusement nous n'en sommes pas là.

- Ce groupe existe pour soutenir les uns et les autres, pas pour diviser. Si vous souhaitez participer, vous pouvez en faire la demande directement auprès de Christel Falcone.

Si certains souhaitent se retirer pour des raisons personnelles ou autres, ils sont libres de le faire. L'objectif reste de préserver cet espace de solidarité et de partage qui a démontré son importance dans des périodes difficiles.

Merci à tous pour votre engagement et votre respect de ces valeurs.

Ensemble, continuons de faire vivre cet esprit d'entraide dans notre commune.



Informations utiles

Communication sur les cérémonies funéraires

Nous souhaitons vous rappeler qu'à chaque décès, nous prenons systématiquement contact avec la famille du défunt pour lui demander si elle souhaite que nous communiquions des informations relatives à la cérémonie funéraire à l'ensemble des habitants de la commune. Certaines familles préfèrent rester dans l'intimité et nous indiquent qu'elles préviennent directement les proches qu'elles souhaitent voir présents. Dans ce cas, par respect pour leur volonté, nous ne diffusons pas ces informations publiquement. Nous comprenons que certains d'entre vous puissent regretter de ne pas être informés du jour et de l'heure des obsèques. Cependant, le respect des souhaits des familles reste pour nous une priorité absolue. Ainsi, il peut arriver que nous ne proposons pas d'hommage public en communiquant ces informations. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre discrétion dans ces moments délicats.



Attention aux risques liés au froid hivernal :

La période de grand froid approche, et il est important de rappeler que les habitants sont responsables de leurs compteurs d'eau. En cas de gel, des dégradations peuvent survenir, entraînant des coûts supplémentaires et des désagréments techniques. Afin d'éviter toute casse ou tout incident lié au gel, nous vous conseillons vivement de protéger vos compteurs d'eau et de prendre les précautions nécessaires pour prévenir les dommages.

Nous comptons sur votre vigilance pour préserver le bon fonctionnement des installations et éviter des interventions coûteuses.

**Vous
informer**

Informations utiles

Économisons l'eau

Dans la continuité des opérations réalisées l'été dernier et début 2024 sur les territoires de la Galaure, la Drôme des Collines et la plaine de Valence, le Département généralise cet été la distribution de dispositifs hydro économes à l'ensemble du territoire drômois. Simples d'utilisation et adaptables aux différents équipements de la maison, ces économiseurs d'eau permettent de réduire la consommation sans perdre en confort. Mousseurs, régulateurs de débit, sac économiseur pour chasse d'eau... les foyers qui en font la demande pourront être équipés gratuitement (*dans la limite des stocks disponibles et dans la limite d'un nombre maximum par type de dispositif et par foyer.*)

Comment faire ?

Rendez-vous sur le site dédié pour vérifier votre éligibilité et commander

en ligne : ladrome.fr/chaquegouttecompte

Cette (opération d'un montant total de 100 000 € est financée par le Département et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.)



Circulation de faux billets de 50 euros dans le sud de la Drôme !

Nous vous informons que des faux billets de 50 euros sont actuellement écoulés dans notre département, particulièrement dans le sud. Deux femmes ont été signalées pour leur implication dans plusieurs faits de contrefaçon. Soyez vigilants. Nos conseils pour vous protéger : Contrôlez attentivement vos billets avant toute transaction. Si quelqu'un tente de vous remettre un faux billet lors de vos déplacements, recueillez toute information utile, et prenez la date et l'heure des faits, qu'il faut communiquer à la gendarmerie.

Si vous êtes victime ou témoin d'une tentative d'escroquerie : Appelez le 17 pour signaler l'incident. Déposez plainte en fournissant toutes les informations recueillies.

Restez vigilants et informez vos proches ! Ensemble, agissons pour préserver la sécurité de notre département.

Information à l'attention des habitants : déclaration arme

Nous souhaitons rappeler à tous les habitants que toute personne possédant une arme est tenue de la déclarer auprès des autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur. Cette déclaration permet d'assurer une gestion responsable et sécurisée des armes sur le territoire. Pour rappel, les textes de loi applicables sont les suivants :

- Article L. 2336-1 du Code de la Défense : obligation de déclaration pour les armes des catégories A, B et C.
- Article R. 312-55 du Code de la Sécurité Intérieure : modalités pratiques pour la déclaration et l'enregistrement des armes.

Par ailleurs, nous entrons dans une période de chasse active. Nous invitons donc les promeneurs, sportifs, et amoureux de la nature à faire preuve de grande prudence lors de leurs déplacements en forêt ou à proximité des zones de chasse. Voici quelques conseils pour votre sécurité :

- Restez sur les chemins balisés et portez des vêtements bien visible,
- Informez-vous sur les jours de chasse auprès de la mairie ou des associations locales,
- Respectez les panneaux de signalisation installés en forêt.

De leur côté, nous rappelons aux chasseurs l'importance de respecter scrupuleusement les règles de sécurité pour garantir une cohabitation sereine entre tous les usagers de la nature.

Pour toute information supplémentaire ou démarche liée à la déclaration d'armes, n'hésitez pas à contacter la mairie.



**Vous
informer**



Nouvelle Directrice de l'école, Bienvenue à Lisa OHL

La commune de Rochefort-en-Valdaine est heureuse d'annoncer l'arrivée de la nouvelle directrice de l'école. Nous nous réjouissons de développer avec elle des relations agréables et constructives, marquées par une ouverture d'esprit qui favorise des échanges réguliers et efficaces. Cette dynamique positive est le gage d'une collaboration fructueuse entre la mairie et l'école, au service des enfants et des familles. Nous avons de nombreux projets pour notre école et travaillons activement à leur concrétisation, tout en restant attentifs à une gestion responsable des finances communales. Un ambitieux programme de réhabilitation est à l'étude, dont la réalisation dépendra des subventions que nous espérons obtenir. Par ailleurs, dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), nous souhaitons renforcer une approche juste et équitable concernant la répartition des coûts liés à certains travaux. En effet, l'école de Rochefort-en-Valdaine accueille également les enfants des communes de La Touche et Portes-en-Valdaine, et nous nous en réjouissons. Cependant, par le passé, notre commune a pris en charge une part importante des frais, nous estimons aujourd'hui qu'il est essentiel de répartir équitablement les charges liées aux projets qui dépassent la stricte gestion du bâtiment.

Notre priorité reste de garantir un environnement scolaire de qualité, conforme aux normes en vigueur, tout en veillant à préserver l'équité entre les communes du RPI et à respecter la fiscalité des habitants de Rochefort-en-Valdaine. Nous restons convaincus que cette démarche profitera à l'ensemble des élèves et de leurs familles.

C'est ensemble, dans un esprit de collaboration et de responsabilité partagée, que nous pourrons mener à bien les projets pour l'école, au bénéfice de tous et nous aimerions que nos enfants bénéficient de la même qualité et sécurité dans l'ensemble des écoles du RPI.



Prévention et sécurité : IODE

Dans le cadre du plan de prévention des risques nucléaires, la commune organise une relance de la campagne de distribution gratuite de cachets d'iode destinés à protéger la glande thyroïde en cas d'incident nucléaire. Les modalités de retrait sont faciles, les cachets sont disponibles dans de nombreuses pharmacies. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une démarche essentielle : La prise d'iode en cas d'accident nucléaire est un geste simple mais crucial pour la santé. Informez-vous et récupérez vos cachets pour être prêts à réagir efficacement en cas de besoin.

Informations utiles

Entretien des talus bordant la voirie communale : rappel des obligations des propriétaires

Dans le cadre de la préservation de la sécurité et de l'esthétique de nos voiries communales, nous souhaitons rappeler aux propriétaires privés leurs obligations légales en matière d'entretien des talus situés en limite de la voie publique. Pour information, la loi nous oblige, conformément à l'article 1240 du Code civil et à l'article L. 211-1 du Code de la voirie routière, à demander à tout propriétaire d'être responsable de l'entretien de ses terrains en bordure de la voie publique. Cela inclut :

- Le débroussaillage, l'élagage ou l'abattage des végétaux susceptibles de gêner la visibilité, d'endommager la chaussée ou de compromettre la sécurité des usagers.
- Le maintien en bon état des talus pour éviter tout risque d'éboulement ou d'invasion de la chaussée par la végétation.

Cas des murs de clôture situés en haut du talus : Même si votre mur de clôture est positionné sur la partie haute du talus, la responsabilité d'entretien de la partie basse (notamment végétation et stabilité) vous incombe. Cette disposition vise à garantir la sécurité des infrastructures communales et des usagers de la route.

En cas de manquement : Tout défaut d'entretien susceptible de causer des dommages ou de mettre en danger les usagers engage la responsabilité civile du propriétaire et peut entraîner des sanctions. Nous vous demandons d'être attentifs à cela pour le bien de nos habitants et ne prendrons plus en charge de nous occuper pour vous sans dédommagement, pour rester juste vis-à-vis de ceux qui procèdent à ces entretiens réguliers.

Nous remercions chaque propriétaire de respecter ces obligations afin de contribuer au bien-être et à la sécurité de tous. Pour tout complément d'information ou en cas de doute sur vos responsabilités, n'hésitez pas à contacter la mairie.



**Vous
informer**

Informations utiles

Suppression du réseau Téléphonique historique cuivre France TELECOM, pas encore d'urgence pour nous.

Nous entrons dans une nouvelle phase essentielle pour répondre à l'évolution des usages numériques : la suppression progressive du réseau téléphonique en cuivre, qui sera remplacé par la fibre optique.

Pourquoi ce changement ?

Le réseau cuivre, utilisé depuis des décennies, arrive en fin de vie et ne répond plus aux besoins croissants des collectivités et des particuliers. La fibre optique, plus performante, garantit des services adaptés à l'ère numérique. Ce changement permettra de bénéficier d'une connexion plus fiable et rapide, essentielle pour la vie quotidienne et professionnelle.

Dates clés

- Horizon 2030 : Arrêt définitif du réseau cuivre.
- D'ici 2025 : L'opérateur Orange s'engage à couvrir 90 % de la commune avec la fibre optique.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné si vous utilisez actuellement :

- Une ligne téléphonique fixe sur le réseau cuivre (France Télécom historique).
- Des services Internet ou de télévision via le réseau cuivre.
- Des dispositifs spéciaux (téléalarme, appels malades, etc.) toujours connectés au cuivre.

Comment passer à la fibre optique ?

1. Vérifiez votre éligibilité : Consultez les opérateurs pour confirmer que votre logement ou entreprise est raccordé à la fibre.
2. Comparez les offres : Faites jouer la concurrence entre les opérateurs et demandez des devis.
3. Souscrivez à un abonnement : Choisissez une offre qui correspond à vos besoins (Internet, téléphone fixe seul, télévision).
4. Installation gratuite : Le raccordement à la fibre optique est pris en charge par le plan de Très Haut Débit de l'État. Aucun frais ne doit vous être facturé pour l'installation.

À noter :

- Maintien du téléphone fixe : si vous souhaitez uniquement conserver une ligne téléphonique sans Internet ni télévision, les opérateurs devront vous proposer une offre simple et équivalente à celle du réseau cuivre.
- Attention aux tarifs : les abonnements peuvent être attractifs la première année, mais les tarifs peuvent augmenter ensuite. Soyez vigilant lors de la souscription.

Anticipez dès maintenant !

Pour éviter toute coupure de vos services téléphoniques ou Internet, nous vous recommandons de réaliser cette transition au plus tôt. Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à contacter CHRISTEL FACONE ou les opérateurs locaux.



Alerte CYBER Malveillance

Contre les cambriolages, agressions ou vols, vous savez sur qui compter pour vous protéger et vous accompagner. Et pour les menaces cyber ?

La Police Nationale et la gendarmerie et [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) lancent le dispositif 17 Cyber le réflexe **CYBER** pour tous !

Disponible 24h/24 et 7j/7, 17 Cyber apporte les conseils dont vous avez besoin. Et pour les menaces qui le nécessitent, policiers et gendarmes sont là pour vous assister.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le nouvel outil www.17Cyber.gouv.fr



**Vous
informer**

Actions avec la PREFECTURE de la Drôme

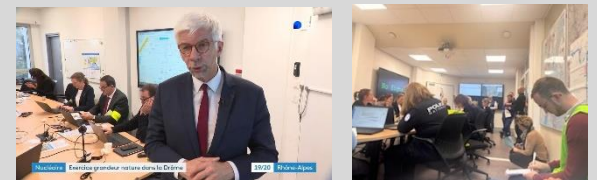
Exercice de crise Nationale Nucléaire

Thierry Devimeux, le préfet de la Drôme, est revenu sur la coopération interdépartementale aux multipartenaires testée lors d'un exercice de grande ampleur.

L'objectif était d'associer la population permet à chacun de bien se préparer pour mieux se protéger. Notre maire a eu l'honneur de représenter les Maires de la Drôme dans cette journée d'exercice, à l'intérieur de la cellule de crise en préfecture (COD) dans le cadre de mes délégations au sein du bureau départemental de la CLUGEET Tricastin. Une journée passionnante et éducative, bien utile ensuite pour faire un bilan de nos forces et faiblesses sur notre commune pour gérer une situation de crise éventuelle, plus commune et envisageable. En effet, le 28 novembre, la préfecture de la Drôme a organisé un exercice de sûreté nucléaire au Centre Nucléaire de production d'Électricité (CNPE) du Tricastin, en lien avec l'autorité de sûreté nucléaire, de l'Exploitant EDF, les élus locaux, les établissements scolaires et médico-sociaux, les forces de sécurité et de secours, le centre hospitalier de Montélimar et les services de l'État concerné. Une journée essentielle pour renforcer notre préparation collective face aux crises et mieux comprendre les enjeux de la sécurité civile. Le scénario portait sur le crash fictif d'un avion sur la station de refroidissement du CNPE, entraînant des dommages sur un des réacteurs. Cet exercice a permis de tester les réactions des différents acteurs en situation d'urgence. Au niveau départemental, le Préfet met en œuvre un plan particulier d'intervention (PPI), déclinaison du plan Orsec (plan d'organisation de la réponse de la sécurité civile) pour les sites présentant un risque technologique.

Chaque acteur a pu tester sa réactivité depuis l'activation du centre technique de crise (CTC)

- Le COD (centre opérationnel départemental) a été activé en préfecture par le préfet sur une journée entière avec l'armée, la gendarmerie, les pompiers, la police nationale, la préfecture avec le service BPCE (Bureau Préfectoral, l'ASN (Autorité de Sauvegarde Nucléaire), l'Autorité de sûreté nucléaire de défense (ASND), la cellule « conséquences radiologiques » (CCR), la cellule « surveillance de l'environnement » (CSE), la cellule « communication », la cellule « santé »
- L'école Daudel de Pierrelatte a été confinée, et un atelier pédagogique animé par EDF a été proposé aux élèves. Le service Éducation, Enfance et Jeunesse a été évacué vers la Halle des Sports de la ville de Pierrelatte. Les agents ont été accueillis par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) , la Sécurité Civile et le SDIS de la Drôme. Ils ont suivi un protocole d'évacuation, suivi d'une prise en charge pour contamination en simulant des conditions réelles.
- Le centre hospitalier de Montélimar a déclenché son plan blanc.
- Les médias régionaux avec l'école de journalisme ont pu tester leur force de négociation à obtenir des informations au fil de l'eau et tester la pression médiatique.
- Un PCO (poste de commandement opérationnel) a été créé à Montélimar



Ces exercices permettent de développer la culture du risque au sein de la population, les citoyens étant des acteurs majeurs de leur propre sécurité. Les riverains et personnes se situant dans le périmètre concerné avaient reçu les consignes de comportement à adopter afin de prendre conscience de l'existence de ces risques via FRALERTE (sur notre site internet, vous pouvez prendre connaissances des les procédures de préparation)

**Vous
informer**



Actions avec La PREFECTURE de la Drôme

Inauguration d'une nouvelle brigade de gendarmerie aux Tourettes

C'est l'aboutissement d'une création qui s'inscrit dans le cadre du déploiement national de 238 brigades de proximité, souhaité par le président de la République. 7 militaires sont déjà affectés à ce jour et 4 sous-officiers rejoindront cette unité courant 2025. À terme, elle sera composée de 22 militaires de la gendarmerie.

Commandée par le major Schoreels, la communauté de brigade des Tourettes est composée de 3 brigades de proximité (Les Tourettes, Marsanne et Puy Saint Martin) et exerce sa compétence sur 18 communes. Cette inauguration a eu lieu en présence du préfet de la Drôme, de son directeur de cabinet, du procureur de la République, des autorités militaires et administratives locales. Cette nouvelle installation permettra de renforcer la présence des gendarmes et leur efficacité, pour mieux assurer la sécurité des citoyens. Nous continuons heureusement à être pris en charge par la brigade de la begude de mazenc.

Les Assises régionales de la santé à l'Hôtel de Région de Lyon

Il nous a été proposé de participer à ces assises de la santé pour partager nos craintes sur l'avenir de la santé sur notre territoire. Cette journée était animée par Géraldine Zamansky, journaliste spécialisée santé (Magazine de la santé sur France 5), et réunissait des professionnels de santé, de toutes spécialités et de tous âges, des élus locaux, des organismes et associations de l'écosystème santé, autour de thématiques brûlantes : L'attractivité des métiers et la fidélisation des professionnels de santé en zones rurales ; Les nouveaux métiers et les nouvelles compétences, La raréfaction des ressources, notamment à l'hôpital, Les enjeux des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. Nous avons tous la volonté de trouver des solutions pour favoriser l'attractivité des métiers et fidéliser les professionnels de santé sur nos territoires. A u programme : conférences, tables rondes, ateliers, networking. Une occasion de participer à ces échanges enrichissants et de contribuer à l'avenir de la santé dans notre région, notre agglomération et essayer de limiter les dégâts. Une journée bien utile pour comprendre et travailler sur l'avenir de nos communes rurales en manque de médecins et de services médicaux associés. La santé va mal. J'en ai eu la preuve encore une fois avec ces échanges, même si nous n'avions pas besoin de cela, malheureusement.

Une journée de sensibilisation à la culture du risque essentielle !

Nous avons pu participer la semaine suivant l'exercice de crise national à une demie journée qui venait parfaitement en complément de cette gestion de crise Nucléaire. Le Préfet de la Drôme, qui présidait le Conseil Départemental de Sécurité Civile, consacrant cette journée à la sécurité de notre département. L'après-midi a été marquée par des ateliers immersifs pour sensibiliser les agents aux risques majeurs et à la gestion de crise. L'occasion pour notre commune de mettre en avant notre Plan Communal de Sauvegarde, le mettre à jour, mais surtout, le tester et le mettre en situation avec l'ensemble des acteurs. Nous avons demandé au Préfet et aux services de la BOPE d'être sélectionnés pour établir ce futur exercice de crise, qui nous l'espérons pourra avoir lieu d'ici la fin de l'année, pour simuler une situation de crise en lien avec les feux de forêts.



Médaille d'honneur pour Malou

Malou BEGAUD cette année a reçu la médaille d'or du bénévolat en Préfecture de la DROME, pour l'ensemble de son parcours associatif. Une médaille qui souligne 47 années d'engagement en bénévolat associatif, dont 36 dans des disciplines sportives. Une distinction remise par Cyril Moreau, sous-préfet de Valence, au nom de la ministre des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat..

Merci pour son engagement au service du territoire et plus largement de l'intérêt général



**Vous
informer**

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

Actions avec l'AGGLO

Un partenariat au service de nos chemins de randonnée

Grâce à notre partenariat avec Montélimar Agglomération et le département de la DROME, notre commune a pu bénéficier du financement pour le balisage des chemins de randonnée. Cette collaboration nous permet de valoriser notre patrimoine naturel et d'offrir aux marcheurs, touristes et habitants des circuits adaptés à tous les niveaux. La municipalité, s'assure régulièrement de l'identification et du contrôle de l'état des chemins. Ce travail garantit des sentiers sécurisés et bien entretenus pour que chacun puisse découvrir les paysages variés de notre territoire tout en profitant d'une activité sportive accessible.

Nous remercions Montélimar Agglomération, l'office du Tourisme, le CODEP 26 et le Département, pour son soutien, qui contribue à la mise en valeur de notre commune et au développement du tourisme local. Profitez de ces chemins balisés pour explorer notre environnement, à votre rythme et selon vos envies !



Application COVOITURAGE

Montélimar Agglomération déploie un service de covoiturage pour faciliter les déplacements tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Ce service repose sur l'application Karos, permettant aux usagers de trouver des trajets adaptés à leurs besoins. L'agglomération subventionne les trajets de 2 à 50 km à hauteur de 1 € par passager, dans la limite de 8 000 trajets durant la phase d'expérimentation. Les conducteurs sont indemnisés jusqu'à 2 € par passager transporté, incluant la participation de la collectivité. Pour plus d'informations, contactez l'agglo agglo55

Mardi Médiathèque :

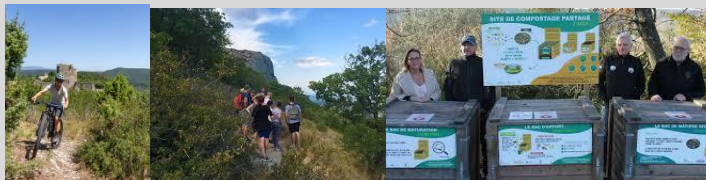
des nouvelles activités à découvrir cette semaine !

La Médiathèque de Montélimar Agglomération vous propose un riche programme d'animations pour tous les goûts et tous les âges cette semaine !



Après midi Ludo BUS

Du 6 au 31 juillet, le Ludobus et ses jeux en bois, de construction vont s'installer dans les communes pour que les familles puissent bénéficier gratuitement d'un moment convivial. Nous vous communiquerons au plus vite les dates et les communes qui auront pu bénéficier de cela.



Inauguration du 40^e site de compostage collectif sur le territoire

Nous avons pu voir aboutir la mise en place sur notre commune l'installation de Composteur et avons inauguré cela avec Yves Lévêque, vice-président en charge de la collecte des ordures ménagères. Une nouvelle placette de compostage partagé à l'entrée du village aux Durands, et un autre proposé pour les habitants du colombier sur le parking en face des conteneurs.

Le dispositif comprend trois bacs, chacun avec une fonction précise :

- Un bac pour déposer les biodéchets,
- Une réserve de déchets "secs" à mélanger avec vos apports
- Un bac fermé où le compost mûrit jusqu'à son utilisation.
- N'hésitez pas à demander en mairie votre seau de biodéchets, si vous souhaitez utiliser notre composteur collectif.

Achat de Composteurs Individuels

Le composteur individuel en bois est en effet vendu (avec le bioseau) par l'agglomération au tarif préférentiel de 30 €. Une initiation aux bonnes pratiques d'utilisation et au montage de ce composteur sera dispensée lors de sa remise. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'Agglomération pour plus d'informations.

Quelques bio seaux de compostage sont à votre disposition en mairie

**Vous
informer**

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

Actions avec l'AGGLO

Randonnée au coucher du soleil

Nous avons à plusieurs reprises demandé à l'office du tourisme de bénéficier des activités de randonnée commentées pour notre village. Nous avons bénéficié de cela cette année pour le plus grand plaisir des marcheurs du territoire pour découvrir notre joli village. L'office a donc organisé des randonnées accompagnées au coucher de soleil, sur des sentiers d'environ 6 à 8 km, accompagnées de Philippe Poirier de la Fédération de Randonnée Pédestre de la Drôme qui partageait ses connaissances de la flore locale et de l'histoire des sentiers drômois. La randonnée s'est déroulée sur nos chemins par le coucher de soleil et un pique-nique tiré du sac, puis par une redescente à la frontale de nos chemins de randonnée. Une belle réussite.

Chantier Jeunes

Nous adressons un grand merci au Chantier Jeunes de Montélimar Agglomération pour avoir choisi une fois de plus notre commune pour réaliser un projet. Cette fois-ci la peinture de l'abribus de Colombier a été refaite. C'est un véritable plaisir d'accueillir ces jeunes dynamiques, encadrés avec soin par les services pédagogiques de l'Agglomération, pour embellir notre cadre de vie. Ce projet, entièrement gratuit pour la commune, permet aux jeunes de bénéficier d'une semaine de vacances financée par l'Agglomération en échange de leur engagement, et nous sommes ravis de soutenir cette belle initiative.



Concert de l'agglo

La prochaine programmation du Montélimar Agglo Festival est en cours ! Les off's du Montélimar Agglo Festival reviennent pour la 18ème année consécutive avec 13 concerts gratuits repartis sur 13 communes de l'Agglo sur le mois de juillet. Créé en 2008, le festival de musique estival revient avec une programmation éclectique qui plaira à tout le monde. Il y a en aura pour tous les goûts avec du Blues, de la Funk, de la Musique Cubaine, du Rock Alternatif, de la Salsa ou encore de la Country et bien d'autres styles. L'occasion de s'installer confortablement pour se laisser aller au rythme de la musique proposée par des groupes de très bon niveau, le tout dans un cadre idyllique typique des villages de l'agglomération montilienne. Nous aurons cette année un concert offert par l'agglomération et les en remercions.



Contrat CRTE d'accompagnement de subventions des projets écologiques

Bilan annuel pour nos CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique) avec les services de la préfecture de Nyons, avec Philippe Nucho, sous préfet de la Drôme avec plusieurs ambitions:

- Devenir la feuille de route commune des actions à mener pour répondre de manière transversale aux enjeux de cohésion du territoire et de transition écologique,
- Simplifier les contractualisations avec l'Etat, grâce à un cadre commun permettant de faire converger les différents dispositifs existants,
- S'adapter aux priorités et aux enjeux du territoire tout au long de la mise en œuvre du contrat.

Le CRTE doit nous permettre de réunir toutes les contractualisations, il doit être le livre de chevet que nous tous, élus, devons suivre pour avancer dans la bonne direction pour passer la vitesse supérieure, vers la voie du changement climatique et cela nous permettra d'optimiser les subventions, d'où l'importance de suivre ce dossier, avec l'agglomération, qui en a la gestion et d'être convainquant pour faire sélectionner nos projets au détriment des autres communes.



Actions avec l'AGGLO

Vœux du syndicat Rhône vallée

Les vœux 2025 du syndicat [ENERGIE RHÔNE VALLEE](#) aura lieu cette année sur notre commune. Une année qui sera synonyme de dynamisme avec des projets importants menés avec des partenaires solides, pour le bien de nos communes. Avec le soutien des collectivités, des départements de la Drôme et de l'Ardèche toute l'équipe du Syndicat peut porter ses ambitions au plus haut, par le développement de ces projets. La municipalité est très heureuse de les savoir aux côtés de nos communes, pour nous accompagner avec respect, de nos choix, de nos craintes, jusqu'à l'acceptation de ce type de projets important mais pas n'importe où, bien entendu. Nos paysages, ne doivent pas en faire les frais.

N'hésitez pas à les contacter si vous avez des projets



Lancement de la procédure pour le PLUI - H

La municipalité est heureuse d'annoncer le lancement officiel des travaux pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH). Ce document essentiel, élaboré en concertation avec les élus et l'ensemble des acteurs du territoire, définira les grandes orientations de notre avenir en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il s'agira notamment d'encadrer nos prochaines zones constructibles, artisanales, les projets de production d'énergie, la typologie des constructions, les logements sociaux, ainsi que les espaces sportifs et touristiques. Ces décisions, qui engageront notre territoire à l'horizon 2027-2028, auront un impact déterminant pour nos générations futures. Une enquête publique a été ouverte afin de recueillir vos avis et suggestions. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour participer et contribuer à ce projet collectif. Nous attendons avec impatience le retour pour construire ensemble le territoire de demain.



RPI de la Valdaine

concernant le spectacle annuel des élèves du Regroupement Pédagogique de la Valdaine. Grâce à notre mobilisation régulière, en réunion auprès de Montélimar Agglomération, nous avons eu le privilège, lors de la précédente édition, de bénéficier de la gratuité du Théâtre de la Ville de Montélimar.

Ce soutien exceptionnel, rendu possible grâce à l'engagement de la vice-présidente Fabienne Menouar, a offert une belle opportunité à nos élèves de présenter leur spectacle dans un cadre prestigieux, au grand plaisir de leurs parents et proches. Cette année, malgré les démarches des enseignantes, le planning déjà chargé du théâtre ne permet malheureusement pas de renouveler cette belle collaboration. C'est avec regret que nous devons renoncer à cette opportunité pour le moment.

Cependant, nous restons optimistes et convaincus que ce n'est qu'une question de temps. Si les dates du spectacle pouvaient être fixées plus en amont à l'avenir, il serait possible de relancer une collaboration avec Montélimar Agglomération et de retrouver ce bel écrin pour les représentations futures. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus et en particulier Julien Cornillet et Fabienne Ménouar dans cette démarche, et restons mobilisés pour offrir à nos élèves et leurs familles des moments inoubliables, en anticipant au maximum la demande.



**Vous
informer**

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

Actions avec l'AGGLO

Soutien de l'office du tourisme

Nous souhaitons souligner l'excellente collaboration que nous entretenons avec l'Office de Tourisme de Montélimar, qui ne manque jamais de nous proposer des événements à organiser sur notre commune. Leur engagement se traduit également par une communication efficace sur l'ensemble des activités initiées par nos associations, quand nous avons les informations transmises dans les délais impartis ont reçu un retour très positif. Cette collaboration fructueuse se manifeste également par une implication active lors des comités de pilotage. Ces efforts collectifs déboucheront prochainement sur la mise en place d'un site Internet collaboratif, rassemblant toutes les initiatives touristiques du territoire et permettant de promouvoir les événements de notre commune, et la valorisation de nos gîtes. Afin d'optimiser ce partenariat, nous vous demandons d'être particulièrement réactifs concernant les retours sur les dates des événements. Il est essentiel que ces informations nous parviennent rapidement, dans un délai d'une semaine, pour que nous puissions les transmettre au service en charge de la rédaction des livrets et impression, compte tenu des contraintes d'impression.

Merci de votre compréhension et de votre engagement à faire vivre la dynamique de notre commune.

Le numérique pour tous :

participez aux prochains ateliers

Vous souhaitez apprendre à mieux utiliser votre téléphone, tablette ou ordinateur ? Ou encore comprendre le monde numérique et savoir réaliser vos démarches en ligne ?

De janvier à mars 2025, des ateliers variés vous attendent pour vous accompagner dans votre découverte et votre maîtrise du numérique.

Points de rendez-vous : Médiathèque Montélimar Agglomération Point d'accueil du service de la retraite active et des aînés.

Les inscriptions aux ateliers sont obligatoires

Consultez le programme complet des ateliers ici :
<https://www.montelimar.fr/wp-content/uploads/2024/12/numerique-1-2025.pdf>



Contrôle de conformité des branchements

d'assainissement : une obligation depuis le 1er janvier 2024

Depuis une délibération de Montélimar Agglomération datant de 2003, un contrôle de conformité des branchements d'assainissement est désormais obligatoire lors de toute vente immobilière, à compter du 1er janvier 2024.

Ce contrôle a pour objectifs :

- De protéger l'acquéreur en identifiant d'éventuelles anomalies ou absences de raccordement au réseau d'assainissement collectif.
- De vérifier l'absence d'inversion entre les eaux pluviales et les eaux usées.
- De lutter contre les eaux claires parasites dans les réseaux d'eaux usées.
- D'améliorer progressivement l'état des installations et de supprimer, à terme, les dysfonctionnements.

Le vendeur doit contacter le délégataire Suez afin de programmer un contrôle. Cette démarche implique :

-Une demande par e-mail : adresser un message à l'adresse suivante :

devis.travaux.agencevalleedurhone.o@suez.com.

- Acceptation du devis : un devis d'un montant de 205 € pour une maison individuelle sera transmis et devra être signé avant l'intervention.

À noter : les frais du contrôle sont à la charge du propriétaire.

En cas de non-conformité, des travaux pourront être exigés pour valider la vente.

Pour toute question, merci de contacter Suez via l'adresse e-mail mentionnée.



Souvenirs.....

Enfants nés :
CARYER – BARRIOZ Leandre
VIAL Leandro
PERZON Alba
NAVARRO Mael
LOCHE Matthieu
BONNET Charlie
BAUDRECHE Leonie



Bienvenue Maël

Mariages :
JEAN Céline et CHAIBI Ilico
CORNU Bruno et BOUKEF Stéphanie
BOIT Théo et ANDRE Jean Marc



PACS :
SANCHEZ Tristan et ELVIRA Charlène

Décès :
GRONDIN Colette
LOCHE Robert
CARLE Catherine
CARLE Christian
VECCHIATO Claude



En Annexe de ce bulletin, vous trouverez le programme des événements sur notre commune

TABLEAU DES EVENEMENTS SUR LA COMMUNE - PREMIER SEMESTRE 2025



MANIFESTATION A SECURISER prévenir gendarmerie pour les grands événements

Nom événement	Description détaillée	Organisateur	Contact	Date début	Date fin	Jours ouvertures	Horaires	Lieu manifestation	Tarif
Repas de la Saint Blaise	Repas + messe	ACROCH	chateauderochefortenvaldaine@gmail.com	02/02/2025	/	midi et après midi	12 h	Salle du Foyer – Mairie	18 €
Soirée crêpes party		PARTAGEONS	partageons.rochefort@gmail.com	07/02/2025	07/02/25	vendredi	19 h 30	Salle du Foyer - Mairie	sur inscription
Rencontre		PARTAGEONS	partageons.rochefort@gmail.com	14/03/2025	14/03/2025	vendredi	19 h 30	Salle du Foyer ou maison des association	Non communiqué
Chasse aux oeufs de Pâques	Ramassage des oeufs en chocolat AUX ENFANTS DU VILLAGE jusqu'à 13 ans	ACROCH	chateauderochefortenvaldaine@gmail.com	30/03/2025		Matinée	11 h	Château	gratuit
Soirée Karaoké	Soirée Karaoké accompagnée de ses chocolats	PARTAGEONS	partageons.rochefort@gmail.com	04/04/2025	04/04/2025	vendredi	19 h 30	Salle du Foyer - Mairie	Non communiqué
Exposition de peinture Qui = ?	Techniques ?	ACROCH	chateauderochefortenvaldaine@gmail.com	01/05/2024	22/06/2024	Week-ends et jours fériés	15 h à 19 h	Donjon	gratuit
Soirée jeux de société		PARTAGEONS	partageons.rochefort@gmail.com	16/05/2025	16/05/2025	vendredi	19 h 30	Salle du Foyer - Mairie	Non communiqué
Cérémonie 8 mai 2025	Lecture des Manifestes- Dépôt de gerbes-Honneur aux Combattants	Mairie + Amicale Espeluche	Amicale des Anciens Combattants d'Espeluche 06.07.22.74.23	08/05/2025	08/05/25	Dimanche	10H30-11H00	Monument aux Morts- Château de Rochefort-en-Valdaïne	cérémonie
JOURNEE RETRO	Exposition voiture et motos anciennes, mobs, stands, restauration	S.A.S Rochefort	Pascal COULON 06.77.74.30.73	25/05/2025	25/05/2025	Dimanche	08H00/20H00	Place notre dame des Victoire, Maison des associations	Public / Gratuit
RALLYE DU NOUGAT	Prologue de la course automobile ex Ecureuil	Drome Auto Passion	corneo.frederic@orange.fr	30/05/2025	30/05/2025	Vendredi	16 h à 00 h	Devant la mairie, lancement de la course Auto	Public / Gratuit